



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 19 octobre 2021

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h08 et levée à 19h40

Étaient présents :

G.B.M : BAERH Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; BAILLY Guillaume ;
BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY
Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; JOUFFROY Jean-Marc ;
LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD
Valérie ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ;
C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ;
PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : GAUTHIER André ;

Étaient excusés :

G.B.M : HUOT Daniel ; LOUIS Bernard ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ;
TERZO André ;
C.C.L.L : COULET Gérard ; FESSELIER Catherine suppléante de M. Gérard COULET ;
C.C.V.M : MORALES Roland ;

Secrétaire de séance : Françoise GALLIOU

Procuration de vote :

Mandants : HUOT Daniel ; TERZO André ;
Mandataires : BOUSSET Jean-Marc ; DEVESA Cyril

POINT D'INFORMATION - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES 2020 : **SUIVI DES OBSERVATIONS**

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Le SYBERT a reçu le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bourgogne - Franche-Comté sur le contrôle de ses comptes et de sa gestion entre 2014 et 2019, après échanges sur des observations provisoires auxquelles le SYBERT avait répondu, le 6 octobre 2020 ; ces documents ont été présentés au Comité Syndical le 3 novembre 2020.

Conformément à la procédure, ce rapport a été soumis à débat, mais n'a pas fait l'objet d'un vote.

Aucune question, ni aucun commentaire n'ont été formulés suite à cette présentation.

Il ressortait du contrôle des comptes et de la gestion du SYBERT, sur les exercices 2014 à 2019, les deux seules recommandations suivantes :

Recommandation n°1 : la Chambre recommande au SYBERT d'élaborer un plan pluriannuel d'investissement (PPI) précis, par projet, en complément des données prévisionnelles déjà élaborées par le SYBERT.

Recommandation n°2 : la Chambre recommande au SYBERT de mettre en place un outil de suivi de son plan pluriannuel d'investissements (PPI) et de ses grands équilibres bilanciaux et financiers.

Conformément à son engagement, le SYBERT s'est doté d'un outil informatique de rétrospective et de prospective budgétaires (PROFIL), développé par le cabinet Ressources Consultants Finances.

En termes de rétrospective, le prestataire récupère les comptes administratifs et les comptes de gestion et l'outil propose le calcul de ratios et l'élaboration de tableaux et graphiques.

En termes de prospective, l'outil intègre de nombreux éléments comme les profils d'extinction de la dette existante, des dotations aux amortissements des biens de l'inventaire comptable ; il permet une programmation pluriannuelle des charges et produits mais également d'investissement (fiche opération avec montant, durée de réalisation, modalités de financement par subventions et/ou autofinancement et/ou emprunt), amortissement, ...) ; il calcule les équilibres comptables et les ratios d'équilibre (ratio de désendettement, capacité d'autofinancement,...)

L'outil dispose d'un module de communication proposant des graphiques modifiables et des comparaisons entre simulations.

Le rapport sur les Orientations Budgétaires 2022, au sein de la prospective 2022-2026, s'appuie sur cet outil et présente certaines des analyses rétrospectives et les résultats des simulations qui y ont été intégrées pour étayer les propositions soumises à débat.

Sur les autres aspects relevés par le rapport de la CRC, le SYBERT poursuit sa sécurisation juridique, notamment en matière de marchés publics ; des sessions de formation interne ont été organisées et les 1^{ères} fiches d'un Guide des Bonnes Pratiques sur les marchés publics du SYBERT sont en cours d'élaboration.

Le Comité Syndical prend connaissance de la suite que le SYBERT a donnée au Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, présenté en novembre 2020.

Envoyé en préfecture le 25/10/2021
Reçu en préfecture le 25/10/2021
Affiché le **26 OCT. 2021**
ID : 025-252508247-20211019-2021_10_15_48-DE

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA



Envoyé en préfecture le 25/10/2021

Reçu en préfecture le 25/10/2021

Affiché le

 SLO

ID : 025-252508247-20211019-2021_10_15_48-DE